

CONSTITUTION ET PRÉSENTATION DU DOSSIER

Compléter avec précision et de façon très lisible les 4 pages du dossier.

Les annexes à ce dossier sont disponibles à l'adresse suivante : <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscriptions.html>

- **Numéro étudiant** : numéro d'inscription personnel établi par le service des inscriptions au moment de l'enregistrement du dossier d'inscription (dans le cas d'une réinscription à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour)
- **Numéro INE** : numéro identifiant national de l'étudiant, ce numéro doit figurer sur le relevé de notes du baccalauréat (Identifiant National Etudiant INE, Base élèves académique BEA, Identifiant National Agricole INA)
- **Numéro INSEE personnel (n° Sécurité sociale)** : numéro national d'identification attribué par l'INSEE obligatoire pour l'inscription au Régime de Sécurité Sociale Étudiante.

POUR UNE PREMIÈRE INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

POUR TOUS

- 1 - **Justificatif d'un niveau d'études** - Pour les étudiants étrangers : traduction assermentée des diplômes.
 - Vous êtes bachelier : photocopie du relevé de notes du baccalauréat ou du diplôme du baccalauréat ou du titre admis en équivalence.
 - ou
 - Vous avez validé une année dans l'enseignement supérieur : Photocopie du diplôme ou relevé de notes ou attestation de réussite permettant l'accès à la formation souhaitée (EX : Attestation de réussite Licence pour un Master...)
- 2 - **Justificatif d'identité**
 - Photocopie du recto et du verso de la carte nationale d'identité
 - ou
 - Photocopie du passeport en cours de validité
- 3 - **Une photographie d'identité**
- 4 - **Formulaire droit à l'image et inscription aux services de la carte IZLY** - Téléchargement à l'adresse suivante : <http://ve.univ-pau.fr/fr/inscriptions-administratives/dossier-d-inscription-administrative.html>
- 5 - **Moyen de paiement pour le règlement des droits d'inscription** - Chèque bancaire établi à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) ou CB uniquement sur certains sites
- 6 - **Attestation de responsabilité civile en cours de validité** (Contrat locatif non accepté)
- 7 - **Photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)** ou journée d'appel de préparation à la défense (JAPD)
- 8 - **Formulaire d'engagement anti-plagiat signé** - Téléchargement à l'adresse suivante: <http://ve.univ-pau.fr/fr/inscriptions-administratives/dossier-d-inscription-administrative.html>

DANS CERTAINS CAS

- Photocopie du contrat de travail** : couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018 à raison de 150 heures par trimestre ou 600 heures par an
- Inscription en licence 1^{ère} année des candidats étrangers** : justificatif d'un niveau de français (minimum B2 cadre européen de référence)
- Justificatif Pupille de la nation**
- Photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle ou définitive de bourse**, pour étudiants inscrits en classes prépa
- Titre libérateur** délivré par le service de la Formation Continue, pour les étudiants relevant de ce service
- Photocopie contrat apprentissage**, pour les apprentis
- Avis de la commission pédagogique** en cas de validation d'études (VE) ou validation d'acquis professionnelles et personnels (VAPP)
- Autorisation d'inscription**, pour les auditeurs libres
- Photocopie de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** ou formulaire E128 couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018, pour les résidents d'un des pays de l'EEE.

POUR UNE REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

POUR TOUS

- 1 - **Justificatif d'identité**
 - Photocopie du recto et du verso de la carte nationale d'identité
 - ou
 - Photocopie du passeport en cours de validité
- 2 - **Une photographie d'identité récente**
- 3 - **Moyen de paiement pour le règlement des droits d'inscription** - Chèque bancaire établi à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) ou CB uniquement sur certains sites
- 4 - **Attestation de responsabilité civile en cours de validité** (Contrat locatif non accepté)
- 5 - **Formulaire d'engagement anti-plagiat signé** - Téléchargement à l'adresse suivante: <http://ve.univ-pau.fr/fr/inscriptions-administratives/dossier-d-inscription-administrative.html>

DANS CERTAINS CAS

- Photocopie du contrat de travail** : couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018 à raison de 150 heures par trimestre ou 600 heures par an
- Photocopie de l'avis d'attribution conditionnelle ou définitive de bourse**, pour étudiants inscrits en classes prépa
- Titre libérateur** délivré par le service de la Formation Continue, pour les étudiants relevant de ce service
- Photocopie contrat apprentissage**, pour les apprentis
- Autorisation d'inscription**, pour les auditeurs libres
- Photocopie de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** ou formulaire E128 couvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018, pour les résidents d'un des pays de l'EEE.

ÉTUDIANTS AYANT DÉJÀ EFFECTUÉ DES ÉTUDES DANS UNE AUTRE UNIVERSITÉ

Ces étudiants doivent :

- **contacter au préalable le service de la scolarité**
- après accord d'inscription à Pau, **fournir la photocopie de la demande de transfert** effectuée auprès de l'université d'origine

CAS PARTICULIER D'INSCRIPTION

- Salariés, sportifs de haut niveau : présenter **une pièce justificative** au bureau de la scolarité, au moment de l'inscription
- Auditeurs libres : fournir l'**autorisation d'inscription** délivrée par le service de la scolarité

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Contacter la « Mission handicap » : handi@univ-pau.fr